

UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE, REPOLITISER LA PARTICIPATION



ENTRETIEN AVEC ALICE MAZEAUD



Alice MAZEAUD est maîtresse de conférences en science politique à l'université de La Rochelle, chercheuse au sein du laboratoire LIENSs (UMR 7266).

Ses travaux portent principalement sur les transformations du travail politique et de l'action publique locale, en lien notamment avec l'institutionnalisation d'un « impératif » participatif. Elle a récemment publié avec Magali Nonjon, *Le marché de la démocratie participative*, Ed. du Croquant, 2018.

RÉSUMÉ

Le nombre de dispositifs participatifs a considérablement augmenté, ce qui pourrait laisser espérer un approfondissement de nos démocraties. Mais la réalité est toute autre. La crise démocratique n'a jamais été aussi présente. Des pans entiers de l'action publique demeurent hors de portée de la démocratie fusse-t-elle participative. Aussi, après avoir dépensé beaucoup d'énergie à améliorer les procédures participatives, il est nécessaire de se reposer la question centrale des rapports de pouvoir au sein de la société. La démocratie ce n'est pas seulement de l'échange d'arguments entre des personnes de plus ou moins bonne volonté, c'est aussi des rapports de force entre des groupes disposant de ressources inégales ; or jusqu'à présent, il y a d'un côté les citoyens qui participent dans les espaces et selon les modalités dédiés, et de l'autre, les élites économiques et politiques qui orientent les choix collectifs, ceux qui façonnent les structures de nos sociétés.

Nous sommes face à un paradoxe.

La participation citoyenne est plus que jamais dans l'air du temps. Nous constatons une augmentation et une sophistication des procédures destinées à organiser la participation des citoyens. Ces procédures sont mises en œuvre à des échelles extrêmement variées. A l'échelle locale principalement, où les expériences sont les plus nombreuses, mais également à l'échelle nationale comme dans le cas de l'expérience très médiatisée de la Convention citoyenne pour le climat.

Compte tenu de la diffusion de tels dispositifs à des échelles et sur des secteurs variés, on pourrait penser, et c'est la logique des entrepreneurs de la démocratie participative, que la qualité de nos démocraties se serait améliorée. Or, le constat est bien plus mitigé. Il est indéniable que la qualité des procédures participatives s'est améliorée. La boîte à outils s'est considérablement enrichie. Les principes de la bonne participation du public sont globalement bien établis. En revanche il n'est pas du tout certain que la démocratie elle-même aille mieux. Bien au contraire.

En étant provocateur, on pourrait même montrer que la crise démocratique s'est aggravée en même temps que le nombre de dispositifs participatifs a augmenté. Évidemment c'est une corrélation fallacieuse. Mais cela montre que l'offre de participation n'a clairement pas répondu à la crise démocratique. Forte abstention, défiance envers les élu.es, conflictualité sociale, présidentialisme et pratique autoritaire du pouvoir, recul des droits et des libertés individuels : tous les voyants sont aujourd'hui au rouge.

« En étant provocateur, on pourrait même montrer que la crise démocratique s'est aggravée en même temps que le nombre de dispositifs participatifs a augmenté. »

C'est cette vision extrêmement paradoxale de la démocratie en France que je retiendrais pour commencer. Elle souligne à quel point la crise démocratique ne peut être résolue par ces procédures. Les autorités politiques et économiques se sont en effet fort bien accommodées de ce nouvel impératif participatif. Ces initiatives, pour la plupart d'entre elles, avaient une vision transfor-

matrice mais elles ont été dépolitisées, absorbées par les institutions en place plus qu'elles ne sont parvenues à les transformer. Les procédures participatives sont le plus souvent totalement déconnectées des arènes décisionnelles au sein desquelles les élites, et en premier lieu économiques, n'ont jamais eu autant de pouvoir. Le problème est que des pans entiers de l'action publique demeurent totalement hors de portée de la démocratie, fusse-t-elle participative.

Trop souvent, la participation citoyenne n'est pas conçue comme une démarche visant à construire un débat démocratique sur les choix qui engagent la société et les types de solidarité qui doivent s'y construire, mais comme un ensemble d'instruments destinés à impliquer le plus grand nombre, voire à responsabiliser les individus. C'est particulièrement visible sur les enjeux écologiques. Le débat ne porte jamais sur les structures sociales qui façonnent les comportements jugés néfastes pour l'environnement. C'est la mobilisation des gilets jaunes qui d'un coup est venue mettre un coup de projecteur sur les problématiques de justice sociale et environnementale qui sont pourtant fondamentales dans la transition écologique.

Aussi la proposition que j'aurais envie d'émettre, c'est de dépenser moins d'effort intellectuel, moins d'énergie à essayer d'améliorer toujours un peu plus le design ou la qualité de ces procédures, que d'essayer de réfléchir aux conditions dans lesquelles on peut repolitiser l'action publique. Les enjeux contemporains de nos sociétés, et en premier lieu l'enjeu écologique, sont puissamment politiques car ils interrogent la matrice de l'ordre social capitaliste. Cela implique de reconnaître et d'assumer une conception plus agonistique de la politique qui admettrait que la démocratie, c'est aussi du conflit, des rapports de force et non simplement un échange raisonné d'arguments entre personnes de plus ou moins bonne volonté.

De ce point de vue, la question centrale à se poser est comment transformer les rapports de pouvoir et donc la distribution des ressources au sein de la société. Cela suppose de réfléchir à comment créer ces conditions, à comment faire pour que ceux qui sont dominés aient enfin les moyens de faire entendre leur voix et de peser dans le rapport de force. Les propositions de création de fonds de mobilisation et d'interpellation citoyenne sont

ici particulièrement intéressantes parce qu'elles peuvent permettre aux populations les plus précaires d'avoir enfin les ressources pour peser dans le débat politique, et tenter ainsi de faire contrepoids à la mobilisation de celles et ceux qui ont un intérêt au maintien de l'ordre social. Tout ce qui peut favoriser l'expression publique des voix qui peinent par ailleurs à être entendues dans les espaces décisionnels traditionnels (officiels ou non) me semble aller dans le bon sens. Car sinon je ne nourris pas beaucoup d'espoir démocratique dans le réformisme participatif.

« Comment faire pour que ceux qui sont dominés aient enfin les moyens de faire entendre leur voix et de peser dans le rapport de force. »

L'innovation tant attendue de ce côté-là pourrait peut-être venir d'une procédure comme le Référendum d'initiative citoyenne. Si le RIC a connu un tel succès parmi les mouvements militants, notamment les Gilets jaunes, c'est précisément car il permet de créer un nouveau pouvoir, celui de dire « c'est de cela dont nous devons discuter collec-

tivement », « c'est sur cela que les citoyens doivent pouvoir non seulement s'exprimer mais aussi décider ». On est aux antipodes des procédures participatives traditionnelles où les citoyens sont invités, voire convoqués, pour participer à une discussion sur un sujet qu'ils n'ont pas choisis. Le RIC est à l'inverse une procédure intéressante parce qu'elle peut justement permettre de constituer un nouveau rapport de forces. C'est d'ailleurs sans doute pour cela que les gouvernants n'y sont pas favorables. L'exemple du référendum d'initiative partagée au sujet de la privatisation d'ADP est particulièrement révélateur de l'énergie que le gouvernement peut déployer lorsqu'il veut empêcher tout débat démocratique sur un sujet.

La situation sanitaire actuelle peut être ici porteuse de changement. On sait que les crises sont des périodes favorables à des transformations et à des ruptures fortes. Là déjà, contrairement à ce que les acteurs politiques répètent depuis des dizaines d'années, on se rend compte, que les choix politiques ont un effet sur l'activité économique puisqu'il a suffi de quelques semaines pour prendre la décision de tout arrêter.

On voit que la politique a une influence. J'ai envie de croire que cette crise va convaincre une partie de la population qu'il existe des capacités d'action politique, qu'il est possible de se réapproprier nos choix collectifs. Mais j'ai également un peu peur que la sortie de crise soit plus technocratique et autoritaire que démocratique, et que l'urgence sanitaire place durablement au second plan les enjeux démocratiques.

Cet entretien fait partie de l'ouvrage collectif coordonné par Décider ensemble « La démocratie bousculée. Quel renouvellement pour notre démocratie et nos systèmes de décisions ? ».

Publié le 2 juillet 2020